

# Implication

Chaque professionnel de santé fait de la santé publique, parfois comme monsieur Jourdain faisait de la prose... Tantôt en informant sur des mesures de prévention des infections sexuellement transmissibles. Tantôt en proposant des aides à l'arrêt du tabac. Ou encore en s'assurant de la bonne élimination des déchets de soins (lire dans le numéro 408 page 777). Ou même en écartant, arguments à l'appui, un médicament qui se révèle plus dangereux qu'utile.

Ces actions quotidiennes ont un grand intérêt pour les personnes concernées. Mais avec les limites propres à l'action individuelle. Car comment agir seul face à des conditions de travail délétères, à des prises en charge chaotiques liées à des difficultés sociales, à des défauts dans la coordination des soins ? Et combien de personnes passent à côté d'actes de prévention qui auraient pu leur bénéficier ?

En Seine-Saint-Denis, un département français où les habitants pauvres, au chômage, migrants sont nombreux et où l'offre de soins est inférieure à la moyenne française, la mortalité infantile est supérieure d'environ 50 % à la moyenne métropolitaine française depuis les années 1990.

Qu'ont fait les autorités de santé publique pour tenter de réduire cette surmortalité ? Elles ont entrepris des travaux de recherche et elles ont impliqué les professionnels de terrain du territoire concerné : soignants en ville et à l'hôpital, professionnels du médico-social, associations d'usagers (lire dans ce numéro pages 939-943). Cette implication collective des différents acteurs a permis de définir des actions visant à réduire les inégalités sociales de santé et d'accès aux soins d'une part, et à améliorer la qualité des soins et leur organisation d'autre part. À côté des recherches épidémiologiques et socio-anthropologiques, les équipes soignantes associées aux travaux se sont impliquées dans les améliorations possibles.

C'est cette implication collective qui a abouti à un ensemble de propositions pour des soins adaptés, coordonnés avec le secteur social. Avec prise en compte du surcroît de travail pour les professionnels.

Des objectifs partagés, des efforts mis en commun, une prise en compte des facteurs limitants et une implication des acteurs sur le terrain : autant de chances d'améliorer la santé publique et le service rendu à une population, dans le respect des personnes.

**Prescrire**